



Institut Technique
de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir

Maladies du feuillage : progression de l'oïdium et de la rouille dans certains secteurs. Il est nécessaire de renforcer la surveillance de vos parcelles.

Pégomyies : aucun risque à ce jour.

Noctuelles défoliatrices : faible activité, nuisibilité faible.

Teignes : présence dans le Calvados (sud de Caen), seuil de risque non atteint.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 30 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

(NB : 1 parcelle peut présenter plusieurs maladies)

➤ Calvados et Orne (7 parcelles observées)

- 1 parcelle est toujours indemne de maladies
- 6 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes de 1 à 32 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes de 2 à 11 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes 1 %)

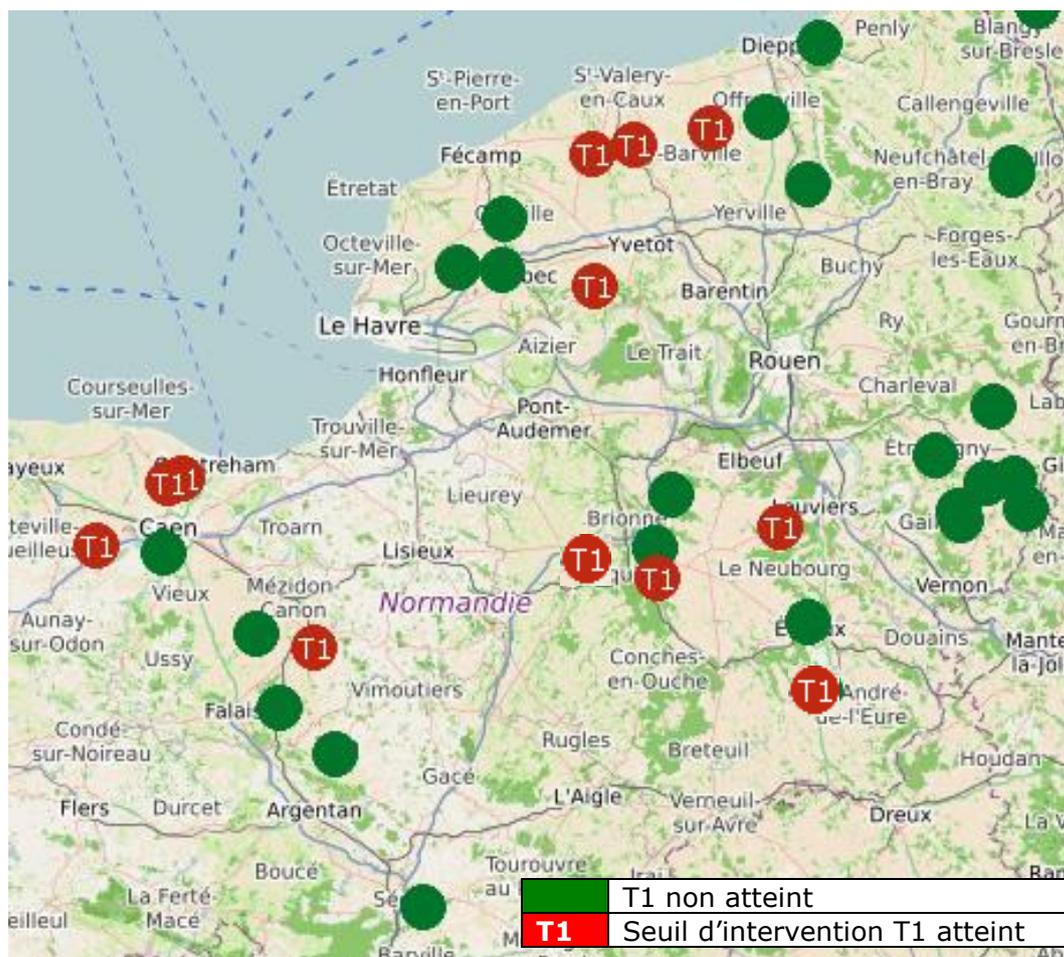
➤ Eure (13 parcelles observées)

- 3 parcelles sont indemnes de maladies
- 9 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes de 1 à 52 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes de 1 à 21 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes 1 %)

➤ Seine-Maritime (10 parcelles observées)

- 2 parcelles sont indemnes de maladies
- 7 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes de 1 à 31 %)
- 7 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes de 1 à 28 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes 2 %)

Cartographie des observations du 23 juillet (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l’OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l’ITB)



Analyse de risque :

L'oïdium et la rouille progressent dans différents secteurs de la région Normandie. Le développement des maladies reste très disparate en fonction des conditions agro-climatique propres à chaque parcelle. L'observation est donc nécessaire pour une protection optimisée.

Situation par départements :

-Calvados et Orne : progression de la rouille cette semaine dans le nord du département du Calvados où 3 parcelles ont atteint le seuil de risque. (Pour rappel, 1 parcelle a atteint le seuil rouille la semaine dernière au sud de Caen).

-Eure : l'oïdium et la rouille progressent dans certains secteurs du sud de la Seine, 3 parcelles ont atteint le seuil de risque pour une de ces maladies, soit 4 au total depuis la semaine dernière. La région du Vexin présente un risque maladies faible à ce jour.

-Seine-Maritime : 4 parcelles ont atteint le seuil de risque pour l'oïdium ou la rouille, soit 40 % des parcelles observées.

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

Maladies	T1
Oïdium	15 %
Rouille	15 %
Cercosporiose	5 %
Ramulariose	5 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations : 10 parcelles présentent des galeries avec une fréquence qui varie de 1 à 28 %, 13 parcelles présentent des œufs de pégomyies avec une fréquence qui varie de 1 à 71 %.

Seuil indicatif de risque à partir de la couverture du sol : plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

La présence de galeries est constatée dans certaines parcelles sans atteindre le seuil de risque. Nous observons une évolution des pontes depuis la semaine dernière. Cependant, les températures très chaudes de cette semaine vont favoriser l'avortement des œufs, cela limitera la nuisibilité des pégomyies dans les prochains jours.



œufs de pégomyies



Galeries de pégomyies

Noctuelles défoliatrices

Observations : 2 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence qui varie de 5 à 10 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

La présence de noctuelles est observée sur très peu de parcelles, et les dégâts observés ne présentent aucun risque à ce jour.

Symptômes: la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Morsures de noctuelles

Teignes

Observations :

2 parcelles situées dans le Calvados présentent des dégâts de teignes avec une fréquence de 5 % de plantes atteintes.

Seuil indicatif de risque: à partir de 10% des plantes avec dégâts et présence de chenilles.

Analyse de risque :

La présence de chenilles de teignes est observée dans les sols superficiels de la plaine sud de Caen, qui présentent une perte de feuilles parfois importante avec le stress hydrique. **A ce jour, la fréquence de plantes touchées évolue lentement et reste en dessous du seuil de risque.** Les conditions climatiques chaudes et sèches que nous connaissons actuellement sont favorables à son développement

Les situations à risques sont les sols superficiels avec une faible réserve hydrique. Les morsures qu'elles provoquent peuvent être une porte d'entrée d'un champignon : le Rhizopus. Ce dernier entraîne des pourritures sur racines.

Une forte pluie ou une irrigation permet de lutter efficacement contre la teigne (favorise la noyade des chenilles dans le cœur des betteraves).

Symptômes : les pétioles des feuilles du cœur sont d'abord rongés en surface puis minés et souvent reliés par des filaments soyeux. En cas de forte attaque, les feuilles du bouquet central sont entièrement détruites et le centre couvert d'excréments noirs. On peut aussi remarquer des galeries sur le collet.

